

## HÉRAULT-TRIBUNE

## ARTICLES

[\[ Retour \]](#)

## Un port Fluvial pour le canton d'Agde



Dans le cadre de cette campagne pour les élections cantonales, je souhaite proposer un projet pour le canton qui entre pleinement dans la mission du conseil général:

**C'est celui de PORT FLUVIAL POUR LE CANTON D'AGDE.**

La Mission du conseil général est de participer aux grands projets, de développer l'économie touristique, de gérer les ports et les transports.

Si rien n'a été fait ou proposé à ce jour, en raison du désintérêt et de l'absence du Conseil général sortant, les possibilités et les moyens existent : **Je mettrai tout en œuvre pour y parvenir.**

Un terrain composé de bâtiments industriels délabrés, ceinturé par la gare ferroviaire et par la route de Bessan entre l'écluse ronde et le passage à niveau, et par le canal du midi dans son côté Nord vient d'être préempté par la ville d'Agde écoutant en cela une suggestion de son opposition.

**Ce terrain que d'autres candidats destinent à vocation industrielle inutile à quelques mètres du cœur de ville**, est situé en zone inondable classée rouge, ce qui interdit tout réaménagement des surfaces et des volumes.

C'est encore ici, une différence notable de vision. Elle n'a rien d'idéologique ou de partisane. Cette campagne est aussi une campagne de projets pas celle des étiquettes.

Votre conseiller général doit présenter des projets et les défendre, pas porter une casaque qui le contraindra à supporter les décisions de son groupe politique.

### **Voir le site à l'état actuel**

Compte tenu des contraintes géographiques de ce site, il ne peut être envisagé qu'un espace vert de loisirs ou un projet tel que celui que je vous propose aujourd'hui.

Ce projet verra se réaliser en cet endroit un Port Fluvial touristique par le creusement d'un bassin de 17 000 M2 de faible tirant d'eau, ouvert directement sur les axes du canton de Bessan à Marseillan et de Vias par un réseau de pistes cyclables et piétonnière le long du canalet.

Ce port fluvial sera mitoyen de l'écluse ronde, ouvert sur l'Hérault et desservi par le canal du Midi. Cette situation est exceptionnelle au niveau de la valorisation touristique de ce projet si l'on considère les possibilités d'accès par voies maritime, fluviale, routière, cycliste, piétonnière et ferroviaire en un même lieu.

### **Voir la maquette du projet**

**Afin que ce projet touristique prenne toute sa stature régionale et départementale,, il sera le point de départ de navettes touristiques vers les autres communes de notre canton et vers les autres centres quartiers de la Ville d'Agde, son Cap et son Grau.**

Un des bâtiments existants, situé au point le plus haut de la zone ne sera pas détruit et fera l'objet d'un aménagement lié à l'activité économique fluviale

Dans ce même projet nous nous rapprocherons des voies navigables de France (VNF) afin de réhabiliter le bâtiment du XVII em siècle leur appartenant et qui jouxte les terrains mis à la vente.

Afin de respecter scrupuleusement les règles d'urbanisme aucun bâtiment nouveau ne sera construit, au contraire, la friche industrielle existante sera détruite afin de restaurer notre environnement.

L'implantation de ce type d'activité touristique en plein essor, liée à un cheminement piétonnier et cycliste et au développement du maillage cantonal sera indéniablement un moteur supplémentaire et un atout majeur du développement de notre activité touristique.

**Ce projet d'aménagement pourra bénéficier de subventions notamment départementale bien sûr mais également Régionale, Communautaire et surtout Européenne.**

Si le conseiller général, œuvre inlassablement, comme c'est son devoir, à la réalisation d'un tel projet en rapprochant les acteurs intervenants : **IL EST REALISABLE dans un délai de DEUX ANS.**

**Il serait financé à plus de 80 % par des subventionnements extérieurs aux recettes locales, les 20 % restant étant eux même auto-financés par les droits de places et de concession.**

**Financièrement il serait parfaitement neutre pour le contribuable mais assurerait des retombées économiques très importantes, en terme d'emploi**

Ce port fluvial, pouvant accueillir aux alentours de 140 pénichettes ferai l'objet d'une concession à long terme, avec pour variable d'ajustement pour les finances communales, une redevance

calculée elle aussi sur un très long terme.

**L'intérêt de ce projet n'échappera à personne** : Il développera l'économie touristique de tout le canton, renforcera l'attrait environnemental de notre site, créera des centaines d'emplois directs et indirects.

Autour de ce projet de port fluvial et avec toutes les administrations intervenantes, **je serai pour ce canton qui vous ressemble, le conseiller général qui les rassemble.**

*\*Vous soutenez cette démarche pour une défense réelle et une vraie dynamique indépendante de la défense des intérêts de votre canton : **Soyez les web-militants** du changement en participant à la promotion de cette candidature :*

**Plusieurs idées de relais de cette information :**

- Faites suivre cet article ( et les suivants ) à vos amis, parents et démocrates du canton d'Agde.
- Téléchargez la déclaration de candidature **ici même** et adressez la par mail à vos amis
- Téléchargez la première affiche de campagne **ici même**
- Téléchargez les propositions de campagne **ici même**
- Téléchargez ce projet de Port Fluvial **ici même**

**Visitez le site internet du candidat**

Didier Denestebe - **Candidat du Mouvement Démocrate de François BAYROU** (28-01-08) ^

 **Réagir à l'article**

 **Imprimer**

 **Envoyer par E-mail**

---

### **Les réactions à l'article :**

De **PATRICK ETIENNE** le **28-01-08**

 **Ecrivez-lui**

M. Dénestèbe bonsoir,

ce projet de port fluvial s'il devient réalité devra tenir compte à mon sens d'un important paramètre, celui de l'assainissement.

Vous écrivez "un bassin ouvert directement sur l'axe de marseillan", vous êtes censé savoir qu'actuellement plus de 10 000 pénichettes par an transitent sur l'étang de thau entre sète et l'embouchure du canal du midi à marseillan. Dans le domaine économique, le tourisme fluvial se porte plutôt bien dans nos ports de la lagune mais depuis de nombreuses décennies, la qualité de l'accueil notamment en matière de la récupération des déchets en tout genre , n'a pas franchement connu une évolution aussi spectaculaire que le nombre d'escale enregistré dans les diverses capitaineries.

Pourtant aujourd'hui, avec une prise de conscience des communes littorales concernant cette difficulté et la volonté appuyée du conseil général de valoriser ses ports sur l'étang de thau en en ce même sens, il me semble primordial que l'accent soit aussi fortement mis sur la problématique de l'assainissement au niveau du réseau fluvial.

Dans notre canton et plus précisément dans l'itinéraire de cette catégorie de la plaisance, nous avons un sérieux manque d'infrastructures concernant le traitement de ces déchets. La création d'une escale supplémentaire doit impérativement intégrer cette nécessité, gage

également d'un tourisme de qualité sinon les ports situés entre les 2 canaux, Midi et Rhone, pourraient bien voir réduire leur efforts en vers la qualité environnementale

Bien cordialement M. Etienne patrick conseiller municipal délégué aux ports

---

De **ODETTE GUIRAUDOU** le **29-01-08**

 [Ecrivez-lui](#)

Bravo pour ce projet très intéressant, et présenté si clairement. Je serai fière qu'il se réalise et donne des atouts supplémentaires à cette région que nous aimons tant. Merci Didier pour ton travail sérieux et opiniatre....et pour la qualité du site offert....

---

De **DIDIER DENESTEBE** le **29-01-08**

 [Ecrivez-lui](#)

Merci Monsieur Etienne pour votre réaction.

Bien évidemment, il la question de l'assainissement s'impose d'elle-même à tous les projets d'équipements qu'ils soient publics ou privés.

Le rejet d'eaux noires des pénichettes est préoccupant .

Nous devons installer une base pour la vidange des cuves à eaux noires à chaque entrée du bassin de Thau, avec une incitation forte à effectuer une vidange préalable

Seuls les plaisanciers qui vidangeraient seraient par exemple autorisés à naviguer sur l'étang.

En sens inverse, seuls les plaisanciers qui vidangeront seront autorisés à continuer leurs excursions sur le Canal du Midi.

Le port fluvial serait l'escale écolo, économique, commerciale et ludique, avec accès sur le rail et aux portes du centre-ville.

Vous pouvez remarquer que bien souvent les touristes qui voyagent sur les péniches passent mais ne s'arrêtent pas : ils vivent quasiment en autarcie et ne consomment rien.

Par ce projet (ce qui implique la question de l'assainissement en préalable) nous jouons la carte de la complémentarité du territoire de Thau entre les enjeux économiques, touristiques et écologiques.

Cordialement

Didier Denestebe

---

De **GROUPE LOCAL DES VERTS DE MÈZE** le **30-01-08**

 [Ecrivez-lui](#)

Pourquoi il n'y a pas de vidange de cuve sur Agde !

Notre député est venu à Mèze soutenir le candidat Ump aux élections municipales, et a profité de l'occasion pour vider son fiel sur municipalité Mézoise en critiquant l'assainissement de la commune.

[http://www.dailymotion.com/video/x3x24t\\_intervention-de-gilles-dettore-14-d\\_politics](http://www.dailymotion.com/video/x3x24t_intervention-de-gilles-dettore-14-d_politics)

Remarquez cette visite lui a permis de venir sur Mèze, car depuis son élection, les habitants du nord bassin de thau ont plus de chance de le voir à la télé que sur le terrain.

---

[ [Retour](#) ]

**www.herault-tribune.com**